

Parc national Elk Island (Alberta)

Maison du directeur

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La maison du directeur du parc national Elk Island a été construite en 1907. Jusqu'en 1937, elle abritait aussi les bureaux de l'administration du parc. Aujourd'hui, elle sert uniquement d'habitation. C'est Environnement Canada qui a la garde de l'édifice. Voir le Rapport de bâtiment n° 87-27 du BEEFP.

Raison de la désignation

La maison a été désignée édifice "reconnu" parce que c'est le plus vieux bâtiment du parc et la plus ancienne de toutes les maisons de directeur de parc à avoir conservé la même fonction depuis le début. Elle est, de plus, étroitement liée à la création et à l'exploitation du parc national Elk Island, le premier à avoir été constitué en réserve de gros gibier.

Éléments caractéristiques

Contrairement à beaucoup des premiers édifices construits dans les parcs nationaux, la maison du directeur d'Elk Island n'a pas été conçue dans le style rustique. Cette particularité pourrait avoir un rapport avec la vocation du parc, c'est-à-dire la conservation et la protection de la faune.

Le caractère patrimonial de la maison réside dans sa forme, ses matériaux et les méthodes d'assemblage employées. La maison a été construite selon un plan rectangulaire tout simple, que viennent agrémenter des lucarnes à pignon, un comble à la Mansard et des fenêtres ornementales. (Ces fenêtres, qui offrent des détails intéressants, comprennent chacune deux châssis; celui du haut comporte neuf carreaux et celui du bas une vitre unique.) La maison possédait autrefois une véranda, qui a été démolie en 1937; la reconstruction de cette véranda serait une bonne idée. D'autres modifications ont été faites par la suite, mais elles n'ont pas eu autant d'effets sur la physionomie de l'édifice. Si d'autres travaux sont envisagés un jour, il faudra veiller à ce que la maison conserve son bardage à clin et ses bardeaux.

Si l'on décide de réaménager les abords de la maison, on s'efforcera de sauvegarder le décor champêtre.

Trad uction